

# Portrait de territoire

## Construire une feuille de route d'inclusion numérique



## Étude sur les fragilités numériques des communes des Landes

## LE COMPAS

### Expert des politiques sociales dans le territoire

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

### Nos engagements

- Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- Capitaliser les connaissances et questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.

## MÉTHODOLOGIE

### L'indice de rupture face au numérique

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs : l'**âge**, le **niveau de formation**, l'**activité professionnelle**, les **minima sociaux** et l'**immigration**. Il donne ainsi une note totale donc le maximum est de 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique. La valeur de référence pour la France hexagonale est de 15.

### Les typologies de territoires

Une typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches. La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. Elle résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.

### Recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le COMPAS a analysé cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose pour appréhender le secteur de la médiation numérique au niveau local et permettre les comparaisons entre territoires. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.

## ETUDIER LES FRAGILITÉS NUMÉRIQUES

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Cette proportion a presque doublé en quinze ans et concerne toutes les catégories de la population.

Toutefois, si la fracture numérique liée à l'équipement et à l'accès à Internet est moins importante que par le passé, il subsiste une fracture d'usage liée à la maîtrise des outils et à l'accroissement de la dématérialisation.

En effet, 45% des français déclarent toujours rencontrer au moins un frein dans l'utilisation d'Internet. Cela n'affecte pas de la même façon les différentes catégories sociales de la population. Ainsi, 61% des personnes diplômées du supérieur ne rencontrent aucune difficulté sur Internet quand ce n'est le cas que de 41% des personnes non diplômées. (*Baromètre du numérique, CREDOC, 2022*)

Le document qui suit est une synthèse du portrait de territoire proposé par PQNA et rédigé par le COMPAS en vue de l'élaboration des feuilles de route territoriales d'inclusion numérique.

Il offre une vision synthétique des fragilités potentielles vis à vis du numérique, de l'offre existante et des enjeux que cela pose. Ce portrait et la synthèse qui en découle représentent des outils essentiels pour construire une feuille de route qui s'appuie sur la connaissance des besoins et enjeux du territoire.



Le département des Landes compte au dernier recensement 422 976 habitants contre 403 234 habitants au recensement 2015.

Cette croissance de population s'explique par un solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, qui vient compenser un solde naturel en baisse, lié au vieillissement de la population.

Ainsi, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 33% des habitants. L'isolement résidentiel progresse et 23% des 60-74 ans vivent seuls contre 21% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale le taux de pauvreté (seuil à 60% du niveau de vie médian de la population) est de 12%, il est de 20% à Dax, 16% à Mont-de-Marsan et de 10% à Biscarrosse.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 19,5% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 18% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

## L'indice de rupture face au numérique

L'indice de rupture numérique est de 12 pour les Landes contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale et similaire à celle observée à l'échelle régionale.

Toutefois, deux caractéristiques de l'indice sont légèrement surreprésentées par rapport à d'autres territoires :

- La part des personnes de 15 ans et plus sans emploi (53% contre 50% en France hexagonale),
- La part des seniors de 70 ans et plus (17% contre 13,5% en France hexagonale).

Ce qui distingue les Landes des autres territoires c'est une légère fragilité potentielle liée au marché du travail (15 ans et plus sans emploi) ainsi qu'au vieillissement avancé d'une partie de sa population.

## Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Le département des Landes compte 5 quartiers prioritaires qui se situent dans 3 communes.

Ces cinq quartiers prioritaires sont :

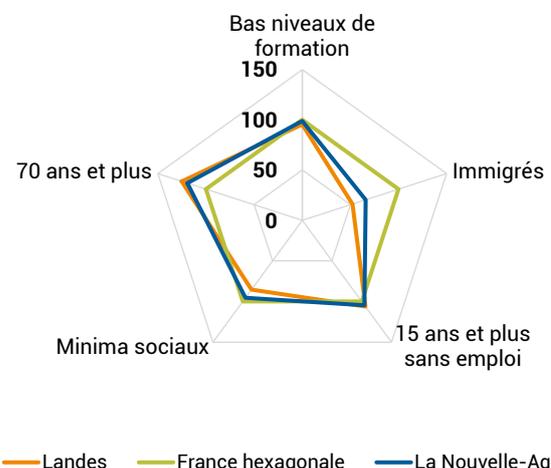
- Le Peyrouat élargi (Mont-de-Marsan),
- La Moustey (Saint-Pierre-du-Mont),
- Cuyès (Dax),
- Le Gond (Dax),
- Le Sablar (Dax).

Une part importante de la population de ces quartiers cumule des fragilités importantes en matière d'accès à l'emploi, de conditions de vie ou de mobilités.

Le profil social de la population induit donc des besoins en matière d'accès et d'usage du numérique qui justifient que l'on se penche sur la fragilité de ces habitants.

## Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

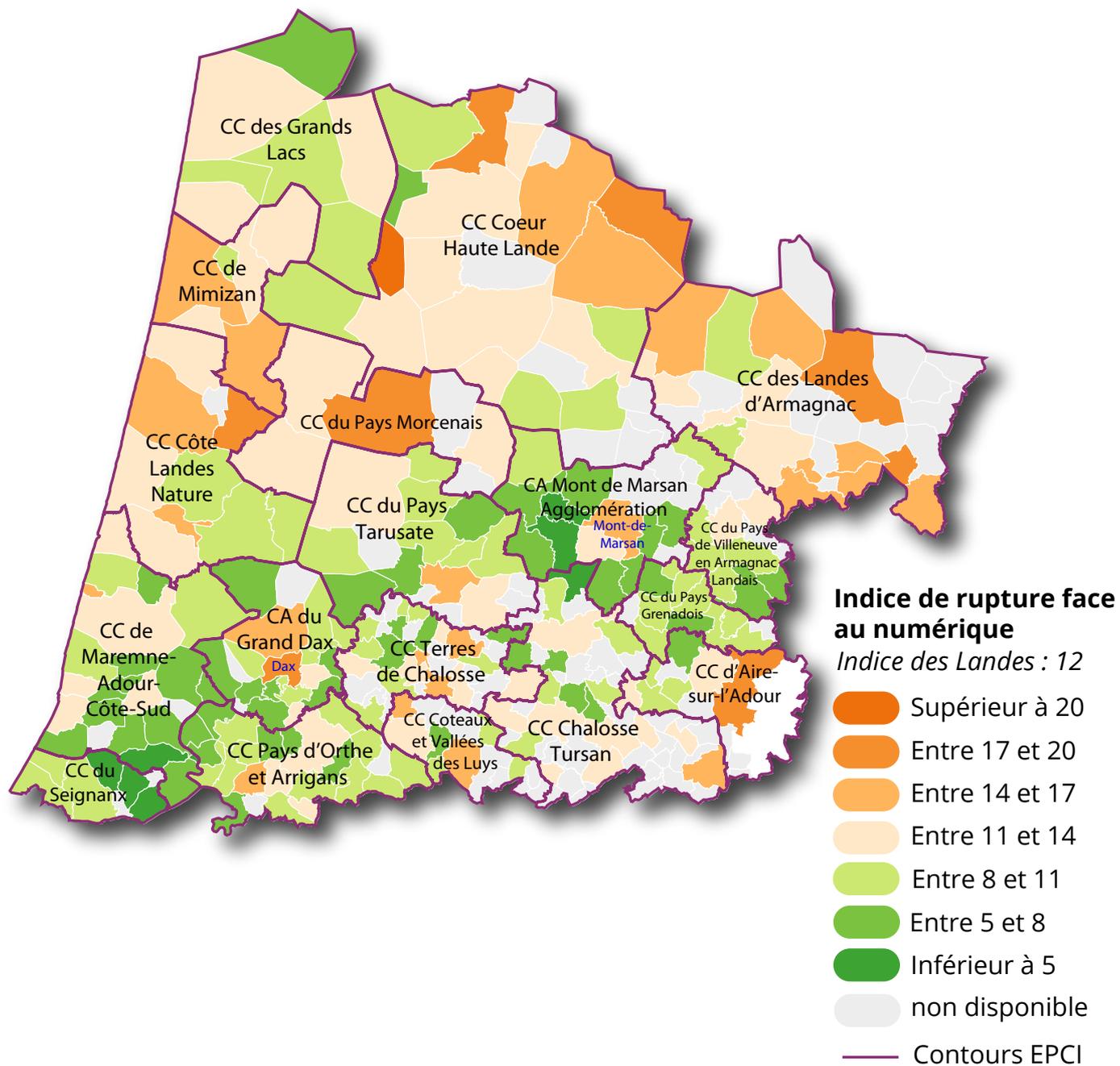
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale des Landes est 1,3 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

# Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas





Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine comme au niveau départemental une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique de ces territoires.

Dans le contexte des Landes et compte tenu de cet indice, trois groupes de territoires apparaissent.

## 1. Les intercommunalités peu marquées par la fragilité numérique :

Il s'agit des intercommunalités suivantes :

- la CC de Maremne Adour Côte Sud,
- la CC du Seignanx,
- la CC du Pays Grenadois,
- la CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais
- une partie des communes de la CC Pays d'Orthe et Arrigans et des Grands Lacs.

## 2. Les intercommunalités de la couronne départementale :

On y retrouve une partie des communes en bordure d'autres départements mais aussi des territoires littoraux.

## 3. Le coeur du département :

On y trouve en particulier :

- la CA du Grand Dax,
- la CC du Pays Morcenais,
- la CA Mont de Marsan Agglomération,
- la CC Terre de Chalosse.

## QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

**Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes et notamment :

- Un taux de pauvreté plus élevé,
- Une moins grande insertion d'une partie des habitants dans le marché du travail,
- Une plus forte proportion de personnes immigrées,
- Une plus forte proportion de jeunes peu qualifiés.

De ce fait, les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants également du fait du besoin de réalisation de démarches administratives en tous genres.

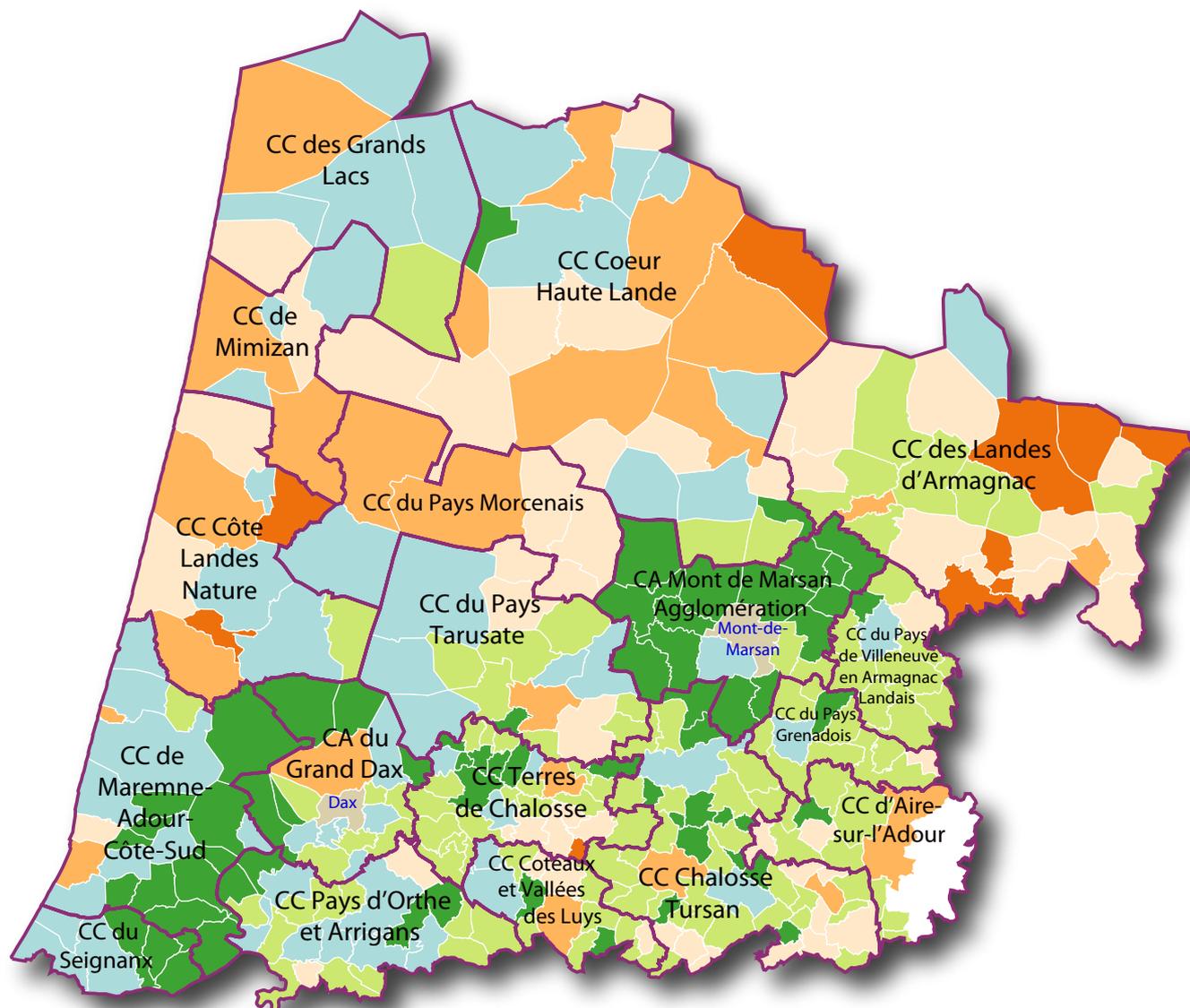
- Parmi ces QPV, le quartier Le Sablar connaît une surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité potentielle face au numérique. Celui-ci connaît également la présence d'une plus grande part de population âgée.

- Le quartier du Peyrouat est quant à lui marqué par la précarité de ces habitants. En effet, la part des bénéficiaires de minima sociaux, des bas niveaux de formations et des personnes sans emploi sont plutôt élevées, traduisant une plus grande fragilité sur le marché du travail. Les besoins en matière d'accompagnement numérique porteront ici plutôt sur les démarches administratives en ligne.
- Au sein du quartier La Moustey, la part d'immigrés dans la population est plus importante qu'à l'échelle du département entraînant d'autres fragilités face au numérique. La barrière de la langue peut représenter un frein supplémentaire à la réalisation des démarches administratives en ligne et nécessiter des accompagnements spécifiques pour ces publics.

# Typologie des communes des Landes en lien avec l'indice de rupture face au numérique



Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**  
*Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie, taux de variation de la population*  
*Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire*
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**  
*Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole*  
*Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage*
- Classe 3 : Communes à fragilité modérées où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**  
*Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole*
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sureprésentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**  
*Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel*  
*Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie*
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules,**  
*Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole*
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**  
*Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentales*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie*
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**  
*Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant*  
*Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie*

# Qui sont les populations en situation de rupture face au numérique dans les Landes ?



La typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires dont les dynamiques sont proches en termes de précarités socio-économiques de populations résidentes.

Une typologie de référence en 7 classes a donc été construite au regard des valeurs de la Nouvelle Aquitaine. Elle permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Dans le contexte des Landes, trois groupes de territoires apparaissent :

## 1. Les intercommunalités présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique (groupe 1) :

Ces intercommunalités regroupent les communes les moins touchées par des situations de fragilité face au numérique. La typologie permet de différencier tout de même différents degrés de fragilité au sein de ces territoires.

**1. Tout d'abord, de nombreuses communes connaissent peu voire pas de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique (classe 1 et 2 en vert).** Ces territoires sont souvent habités par des personnes actives, à haut revenus, propriétaires qui présentent a priori peu de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique. Il s'agit notamment des communes du sud-est de la CC de Marenne Adour Côte-Sud et de la majeure partie des communes de la CC du Pays Grenadois et du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais.

**2. Dans ces territoires, certaines communes accueillent des populations qui présentent des fragilités plutôt modérées de ruptures vis-à-vis du numérique.** Il s'agit de profils très spécifiques, le plus souvent des ménages monoparentaux ou des bénéficiaires de minima sociaux (bleu clair - classe 3). Cela regroupe une partie des communes du littoral de la CC de Marenne Adour Côte-Sud et de la CC du Seignanx ainsi que des communes telles que Pouillon, Labatut, Grenade-sur-l'Adour ou encore Villeneuve-de-Marsan.

**3. Enfin, quelques communes isolées présentent des risques de fragilité plus importants (classe 4 et 6 – beige et orange),** notamment du fait d'une plus grande présence de ménages exposés à ces risques. On fait ici référence aux communes de Lussagnet, Le Frêche, Mimbaste, Capbreton et Soorts-Hossegor.

## 2. Les communes du coeur du département (groupe 2) :

Cette partie du territoire présente des communes au profil plus mixte face aux fragilités numériques potentielles.

**1. Une partie des communes sont composées de populations actives, insérées sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (en vert - classe 1 et 2).** Leurs habitants présentent tendanciellement moins de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique. Cela ne signifie pas que les fragilités numériques n'existent pas, mais simplement qu'elles sont a priori moins importantes qu'ailleurs. On fait référence à la majeure partie des communes de la CA Mont de Marsan Agglomération mais également des communes comme Herm, Gourbera, Gamarde-les-Bains, Lesgor ou encore Bégaar.

**2. Certaines communes accueillent, elles, des populations qui présentent des risques modérés de fragilités de ruptures vis-à-vis du numérique.** Il s'agit de profils très spécifiques, le plus souvent des ménages monoparentaux ou des bénéficiaires de minima sociaux (bleu clair - classe 3). Ces profils sont notamment présents dans les communes de Riondes-Landes, Laluque, Montfort-en-Chalosse, Narrosse ou Saint-Pierre-du-Mont.

**3. Enfin quelques communes connaissent des niveaux de fragilité plus élevés.** Les bas niveaux de formation, les bénéficiaires de minima sociaux et les personnes seules y sont plus nombreuses qu'ailleurs. Il s'agit là de communes urbaines dont un certain nombre accueillent des QPV (classe 5 - marron et 6 - orange). Il s'agit notamment de Dax et Mont-de-Marsan mais également d'une partie des communes de la CC du Pays Morcenais.

## 3. Les communes du «triangle» nord et de la bordure sud est (groupe 3) :

Cette partie du territoire présente un profil davantage marqué par des fragilités face du numérique. A nouveau, il est possible de distinguer différents degrés parmi ces fragilités potentielles :

**1. Une grande partie des communes de ces territoires présentent des fragilités potentielles élevées vis-à-vis du numérique (groupe 6 et 7 - orange).** Dans ces communes, l'ensemble des critères contribuant à la fragilité numérique sont surreprésentés. La fragilité numérique potentielle des habitants y est d'ailleurs



# Qui sont les populations en situation de rupture face au numérique dans les Landes ?

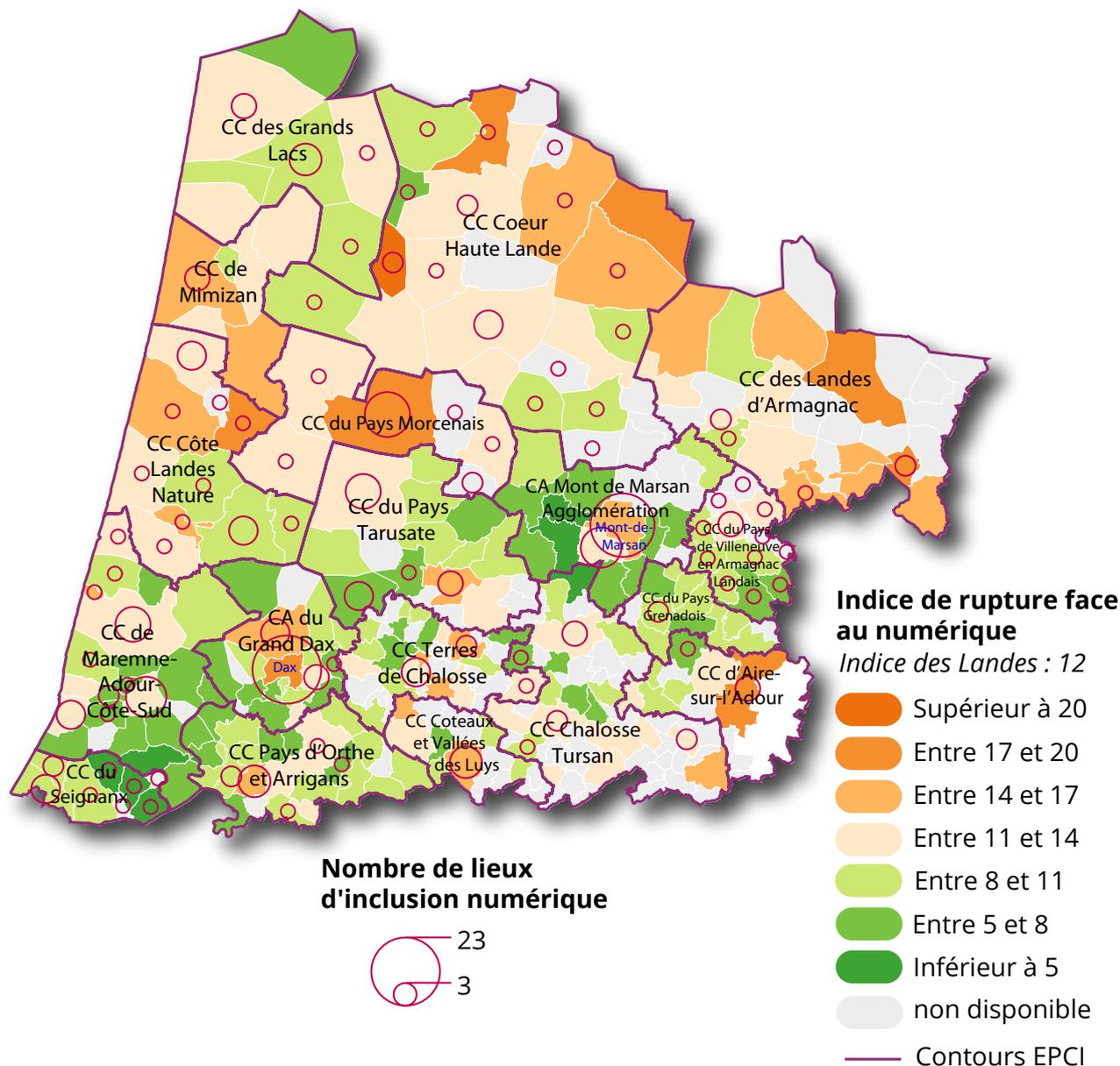
souvent élevé. Il s'agit de nombreuses communes de la CC Coeur Haute Lande mais également de communes telles que Lévignac, Mimizan, Biscarosse, Roquefort, Aire-sur-l'Adour, Hagetmau ou encore Amou.

**2. Par ailleurs, de nombreuses communes présentent des fragilités potentielles modérées** en partie due à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (bleu clair - classe 3). Cela concerne une grande partie des communes de la CC des Grands Lacs mais aussi Maillas, Pissos, Aureilhan, Samadet ou Linxe.

**3. Enfin, quelques communes, principalement situées au sud et à l'est du département, ont une population ayant moins de fragilités pénitentielles face au numérique.** Cette dernière est plutôt active, insérée sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (en vert – classe 1). A nouveau, cela ne signifie pas que les fragilités numériques n'existent pas, mais simplement qu'elles sont a priori moins importantes qu'ailleurs. C'est le cas de nombreuses communes des CC Coteaux et Vallées de Luys, Chalosse Tursan, d'Aire-sur-l'Adour et des Landes d'Armagnac. On retrouve aussi les communes de Lüe et Liposthey.

# Localisation de l'offre de médiation numérique des Landes

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024



## Quelle est l'offre locale de médiation au numérique des Landes ?

L'étude montre une certaine richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs des Landes.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

• **Les Landes se caractérisent par un volume d'offre importante en matière d'accompagnement au numérique, particulièrement concernant l'aide aux démarches.**

• **En proportion du nombre d'habitant, l'offre globale est plus élevée qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.**

• **Cependant, l'analyse par type d'offre révèle quelques zones moins bien pourvues et dans lesquelles, parfois, des accompagnements spécifiques sont absents.** C'est un point de vigilance à relever car ces territoires sont souvent ceux dont les habitants connaissent le plus de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique. Comment, dès lors, renforcer la présence d'une offre permettant de répondre à ces besoins de formation, d'accompagnement aux démarches numériques mais aussi d'appropriation des potentialités offertes par le numérique ?

# Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire



Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

1. L'offre d'accompagnement au numérique apparaît globalement bien répartie dans le territoire et présente dans une majorité de communes. C'est un atout important du département.

*Est-elle identifiée et fréquentée ?*

*Est-elle appropriée par la population ? Répond-elle bien aux besoins du public fragilisé ?*

*Comment prendre en compte un vieillissement de la population pour adapter l'accès et les modalités d'accompagnement ?*

2. Toutefois, certains territoires sont moins pourvus notamment Mimizan en aide aux démarches administratives en ligne et le Pays Grenadois pour l'accès à la formation et l'offre aux potentialités.

*Comment pallier à ce déficit de réponses ? Comment accroître l'offre d'accompagnement ?*

*Comment rendre accessible une diversité d'offre à tous itinérance, faire savoir, partenariat... ?*

3. Enfin, les QPV concentrent de nombreux publics à risque face aux fragilités potentielles.

*Comment soutenir l'offre existant dans les QPV avec une attention particulière sur l'aide aux démarches pour les populations les plus précaires et l'accès à des services de médiation numérique pour les publics allophones ?*



## **Expert des politiques sociales dans les territoires**

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

### **Nos engagements :**

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain

## **Contact :**

**Ugo SOUDRIE - Directeur d'études**

**[ugo.soudrie@compas-tis.com](mailto:ugo.soudrie@compas-tis.com)**

**06 71 44 64 56**

**[contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)**

**Tél. : 02 51 80 69 80**



**[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)**